

FINANCES

Vue d'ensemble
du budget 2018

PAGE 4

SOCIAL

Bilan des actions sociales
réalisées en 2017

PAGE 9



PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / AVRIL 2018 / N°42

Salon bien-être

4^{ème} édition

28 - 29 AVRIL 2018

10h > 18h

Expositions
Ateliers
Restauration
Tombola

Entrée gratuite





Catherine ALTARE
Maire de Puget-Ville

Vice-présidente de la
Communauté de
Communes Cœur du Var

Éditorial

Le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget principal qui ont eu lieu les 8 février et 5 mars derniers montrent que, dans un contexte national toujours difficile, la construction du budget des collectivités territoriales reste un exercice complexe.

Afin que la pénurie n'engendre pas l'immobilisme, une politique rigoureuse de maîtrise budgétaire est conduite depuis 2014. Elle nous permet de préparer l'avenir sans cure d'austérité mais sans nous dispenser d'opérer des priorités dans les dépenses ; aussi bien de fonctionnement que d'investissement.

Cette année, la construction du nouveau groupe scolaire mobilisera à elle seule

3 millions d'euros. C'est une des pierres angulaires de la politique communale. Elle s'inscrit dans un projet global de réaménagement urbain et de valorisation du cadre de vie.

En offrant des lieux d'enseignement et de vie fonctionnels à nos enfants,

« une politique rigoureuse de maîtrise budgétaire »

en mettant de nouvelles salles à disposition des associations, en réhabilitant les équipements sportifs, en embellissant et en apaisant les espaces publics du Félibrige, la

municipalité affirme une volonté forte de soutenir le vivre ensemble.

A nous tous d'en faire « un monde où l'on se rencontre plus qu'on ne se croise ».

Bonne lecture à tous.



Mon Comité de quartier

Cette année 2018 lance officiellement les comités de quartier. Objectifs : rencontrer les habitants, créer du lien social, élire un référent par quartier et échanger sur les changements et améliorations à apporter.

2 réunions ont déjà eu lieu :

- ➔ **Le 12 février 2018 : Quartier 1**
(Centre-ville, les Orangers et les Acacias)
Au cours de la réunion, 2 référents et 2 suppléants ont été nommés permettant ainsi de scinder le quartier en deux.
- ➔ **Le 19 mars 2018 : Quartier 2**
(La Planque, la Lauvette, Trénon et le Bouffre)
Aucun référent ne s'est proposé.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous présenter.

De nombreux sujets ont été abordés notamment sur la sécurité, la circulation, le stationnement, le manque de débit internet dans certaines zones, le déploiement de la fibre optique, l'installation des nouveaux compteurs Linky, la collecte des déchets... Les comptes-rendus détaillés sont

disponibles sur www.puget-ville.fr. La municipalité s'engage à apporter des réponses aux différentes problématiques soulevées. Son souhait, en collaboration avec les référents, est d'améliorer le cadre de vie des Pugétois.

PROCHAINES DATES

- ➔ **16 avril** : Quartier 3 (La Foux, Piestan)
- ➔ **14 mai** : Quartier 4 (Georges Hugues, Gare, Mas de Brun, Mas de Blanc, Mas de Caudière)



Groupe minoritaire

Un nouvel élu au conseil municipal : « ERIC REVEL »

« Je me présente, Monsieur Eric Revel remplaçant Madame Vies, en cours de mandat. J'ai 63 ans, marié et retraité de la Police Nationale depuis 2010 ; année où Puget-Ville m'a accueilli.

Ceci est mon premier mandat dans le sein du groupe minoritaire. Je fais également parti du Syndicat d'initiative Pugétois en tant que vice-président.

Je suis à votre écoute, afin d'être constructif pour le bien de notre village et de ses habitants ».

Une naissance à Puget-Ville « Manon Clamou »

Manon Clamou, n'a pas attendu d'arriver à la maternité pour pointer le bout de son nez. Elle est née le 12 décembre 2017 dans l'ambulance des pompiers aux abords du nouveau giratoire de la RD97.



Le Conseil municipal a décidé de baptiser ce rond-point « Manon », prénom provençal, pour se souvenir de cette belle histoire. Une décision validée par le Département.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION ONT LA PAROLE

Chers Pugétoises et Pugétois,

Un nouveau terrain de sport à Puget-ville c'est bien... A condition qu'un maximum de pugétois puisse en profiter... Et qu'une concertation soit faite... Concertation... vous avez dit concertation ? Ce mot n'est pas familier à l'équipe majoritaire.

En effet, l'adjoint aux travaux (avec l'aval de Madame le Maire et de son groupe) a été chargé de la gestion du dossier du stade ! Estimant avoir toutes les compétences requises à un tel chantier ; c'est seul qu'il a mené la réflexion sur l'évolution du stade... non sans contrarier les membres actifs des associations CAP (athlétisme), RCPV (rugby) et FLP (football) ainsi que les adhérents et parents de nos petits sportifs.

Un partenariat sportif intercommunal aurait pu voir le jour et Puget-Ville aurait eu droit à diverses subventions ainsi

qu'aux financements des fédérations sportives ce qui aurait permis la création d'un stade en pelouse synthétique... mais fidèle à son manque d'ambition, l'équipe de Madame Altare n'y a même pas pensé.

Le stade sera donc financé majoritairement par la ville. On a tout d'abord annoncé un budget de 90 000 euros... le montant de l'investissement est actuellement de 135 000 euros ! soit 45% de plus. Mais pour ce prix, que va pouvoir accueillir ce nouveau stade ? Et bien rien de plus qu'avant... Puisque la surface restreinte (aucun agrandissement n'a été souhaité) limitera l'organisation de championnats sportifs.

La piste d'athlétisme est réduite... le rugby se fera sans poteau.

TRIBUNE D'EXPRESSION



Que répondra l'équipe Altare à tous ces jeunes pugétois qui pensaient pouvoir créer un club de foot aux couleurs de leur village ? Elle pourra leur faire la même réponse qu'au dernier conseil municipal : « mais le stade, c'est pour la pratique de l'école de rugby ».

Face à toutes ces mauvaises décisions, les associations sportives et vos élus d'opposition ont tiré la sonnette d'alarme... Dans le vide, puisque aucun avenant aux travaux n'a été validé pour rattraper cela. En ce qui concerne la livraison définitive du stade... aucune date n'est clairement définie à l'heure où nous écrivons l'article.

« Puget-ville reste notre priorité. » 

Stéphanie Truc-Morelle, Angélique Valois,
Eric Revel, Fabrice Sforza,
Raymond Perelli, Abdelkader Hadjazi

Vue d'ensemble du budget 2018

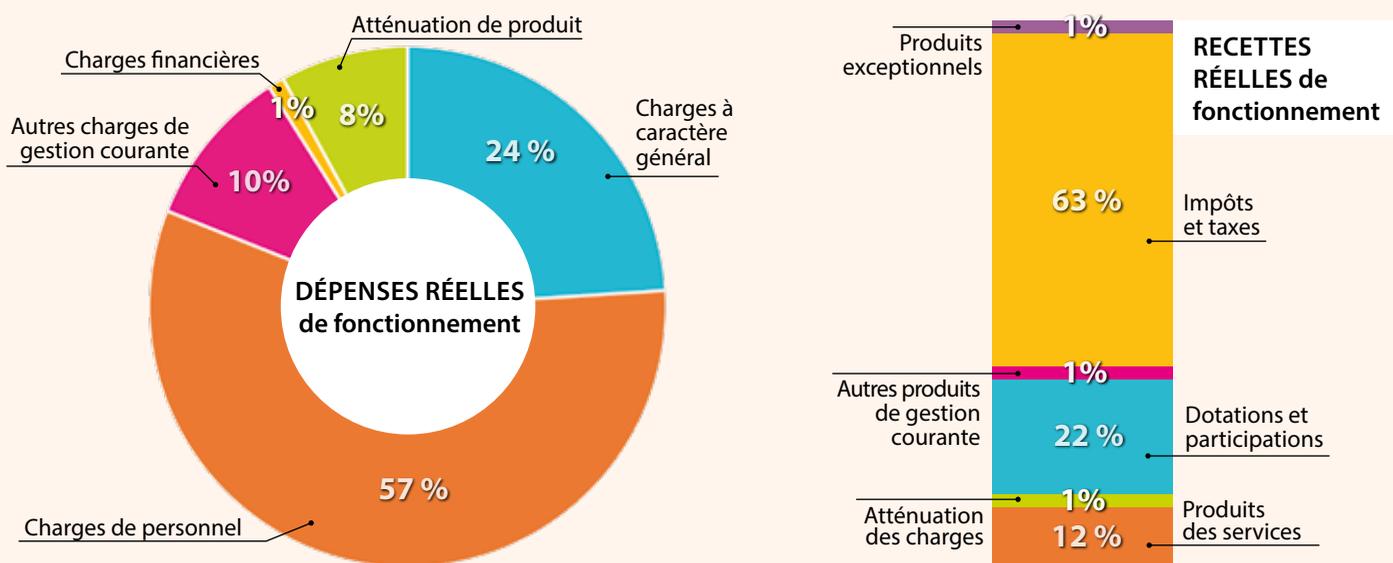
Montant total : **10 247 013 €**

Cette année, les incertitudes liées aux transferts de compétences et les nouvelles directives du gouvernement avec la fin du dispositif des emplois aidés et la politique fiscale rendent l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu.

Pourtant, comme l'an dernier, en 2018, la commune doit MAINTENIR SON EFFORT D'INVESTISSEMENT à un niveau permettant de mettre en adéquation les installations, à l'évolution de la population et des besoins des Pugétois, notamment par l'extension du groupe scolaire. Tout en poursuivant un effort de rigueur de gestion, règle que la Ville s'applique depuis 2014, et en MAINTENANT LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : ➡ Elle s'équilibre à **4 669 443 €**

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 820 459 € (+ 3,1 % par rapport à 2017, la commune ayant dû intégrer de nouvelles dépenses obligatoires (notamment la contribution au SDIS). Les recettes réelles, quant à elles, s'élèvent à 3 912 227 € (+ 2,8% par rapport à 2017).



QUEL EST LE NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE ?

(En €)	2014 ↘	2015 ↘	2016 ↘	2017 ↘	2018 ↗	2019 ↗
Annuité de la dette	230 769	191 377	169 046	154 894	177 426	217 517
Encours de la dette	1 575 797	1 407 196	1 115 622	1 004 455	2 864 597	2 720 286

De 2014 à 2017, la commune n'a souscrit aucun nouvel emprunt, permettant une reconstitution de sa capacité d'endettement. **En 2018, la commune aura recours à l'emprunt pour le projet de construction de l'école.** Les taux d'intérêt très avantageux permettent de conserver une annuité de la dette en deçà du niveau de 2014, même en année pleine (2019).

IMPÔTS 2018

Les taux des taxes locales n'augmenteront pas :
une volonté de la municipalité.

Taxe habitation : **20,33%**

Taxe foncier bâti : **16,94%**

Taxe foncier non bâti : **71,93%**

SECTION D'INVESTISSEMENT : ⇒ Elle s'équilibre à 5 577 570 €

Quels seront les principaux investissements ?

EDUCATION ET JEUNESSE

- Création de 2 salles de classe dans le réfectoire de l'école élémentaire : en régie
- Acquisition de mobilier pour les écoles : 10 000 €
- Extension du groupe scolaire : 3 133 000 €



CADRE DE VIE

- Réfection de chemins communaux + plan de circulation : 175 000 €



TOURISME

- Finalisation de l'aire d'accueil pour les camping-cars : 19 716 €



SPORT - VIE ASSOCIATIVE

- Fin de la réfection du stade : 65 924 €
- Création de pistes d'athlétisme et d'une clôture pour le stade : 35 000 €
- Réhabilitation électrique du BMX : 10 000 €



PATRIMOINE

- Travaux de la Haute Ville / Tranche 2 : 270 000 €



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Budget 2018 32 296 €

Dotation communale : 5 000 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

Budget Eau 2018	Budget Assainissement 2018
Fonctionnement : 594 655 €	Fonctionnement : 760 897 €
Investissement : 437 446 €	Investissement : 557 353 €

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS

Club Athlétique Pugétois	3 475 €	Rescountre Prouvencau	150 €	Coopérative Scolaire Elémentaire	4 400 €
BMX	2 000 €	Boutis plaisir Puget-Ville	150 €	DDEN	50 €
MX Ecole	150 €	Musique Action Puget	1 400 €	Les Enfants d'Abord	700 €
Club Cycliste la Cuersoise	250 €	Jazz Variété Pugétois	5 000 €	AVACM	200 €
Energie Zen	400 €	Big Band Jazz Variété Pugétois	120 €	ARAC	200 €
La Chibalonnoise	2 000 €	A Cappella	600 €	Souvenir Français	200 €
Danse Sons	300 €	La Compagnie Barre Phillips	450 €	Club Automne	800 €
Tennis Club Municipal	800 €	Les Five Blues Men Prod	1 200 €	Club Couture	350 €
Foot Loisirs Pugétois	100 €	Atelier des Tarentes	350 €	Club des Jeux de l'Esprit	150 €
Rugby Club Puget-Ville	500 €	Comité des Fêtes Pugétois	10 000 €	Syndicat d'Initiative Pugétois	5 000 €
Sweet Home Country Line	150 €	Le Pinson	300 €	Un Foyer Pour Nous	2 100 €
Les Amis du Vieux Puget	1 500 €	Le Roseau du Réal	300 €	Donneurs de Sang Bénévoles	600 €
La Caboche	490 €	Coopérative Scolaire Maternelle	700 €	Ligue pour les oiseaux	600 €



La commune au rythme des travaux



Construction de la nouvelle école maternelle



Réfection du stade municipal : pose de la pelouse



Terrain de BMX : Mise aux normes électriques et installation de nouveaux éclairages



Nettoyage et débroussaillage du chemin des Escances (en régie)



Installation par Cœur du Var de conteneurs enterrés d'un volume plus important



Réfection de la voirie : chemin du gros chêne, impasse du Mas de Clapier



Création d'une aire de camping car (en régie)



Installation de nouveaux conteneurs de tri sélectif au quartier Navarin



LE STADE MUNICIPAL

Historique d'un projet



OBJECTIFS

- **Réhabiliter le stade municipal** pour permettre au plus grand nombre de l'utiliser dans les meilleures conditions.
- **Proposer un espace sportif permettant le loisir, l'initiation et l'enseignement du sport (associations et écoles)** tout en facilitant les activités déjà reconnues du Club Athlétique Pugétois et du Club de Foot Loisirs Pugétois (vétérans).
- **Permettre au Rugby Club Puget-Ville de pérenniser son activité d'initiation** (interdite par la FFR sur un terrain en stabilisé)

PRÉSENTATION DU PROJET

Une surface enherbée de 52 x 97 m :

- permettant la réhabilitation des pistes d'athlétisme pour le Club Athlétique Pugétois.
- permettant au Foot Loisirs Pugétois une pratique plus agréable.
- répondant à la demande initiale du Rugby Club Puget-Ville (*surface enherbée de 15 x 45 m*).
- permettant aux écoles de l'utiliser de façon optimale, au service jeunesse d'y organiser des animations de plein air, aux associations de gym d'y pratiquer leurs activités et à un éventuel club de foot pour enfants de se créer.

Le choix de l'enherbement

- **Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale.** Un facteur déterminant à la prise de décision des élus : le risque pour la santé. En effet, une réelle controverse sur les billes de caoutchouc secoue le monde du sport.
- **L'entretien du gazon naturel entre dans le champ de compétences des services techniques.** Tandis que l'entretien du gazon synthétique contre toute attente, s'avère complexe et onéreux (tests d'accélérométrie annuels : 3 000 €).
- **Le coût de l'enherbement est inférieur** au gazon synthétique (83 000 € contre 290 000 €).

FINANCES

La Fédération Française de Football a refusé de subventionner le projet. *Motif : absence de licenciés.*

La Fédération Française de Rugby n'octroie aucune subvention.

Coût du projet : 133 570 €

Création réseau arrosage et engazonnement : 82 656 €

Mise aux normes de l'éclairage du stade : 15 797 €

Réfection de la clôture : 22 117 €

Réfection des pistes : 13 000 €

Subvention de Cœur du Var : 30 000 €



CONCLUSION

Le mot du Maire, Catherine Altare

Le choix du gazon naturel est économiquement et écologiquement le plus raisonnable. L'objectif fut d'optimiser les ressources financières de la commune tout en améliorant les infrastructures sportives existantes.

La réflexion sur le projet a été guidée par le bon sens. En effet, le CAP est une association majeure de la commune qui œuvre depuis 40 ans et dont les résultats se remarquent chaque année. Il n'était pas envisageable de léser ce club en leur enlevant de l'espace sportif, afin d'en faire bénéficier d'autres clubs éventuels (foot juniors, rugby séniors) dont l'existence n'est pas avérée et l'essor incertain.

En 2018, la clôture et les pistes d'athlétisme seront réalisées.





ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

→ **Ecole maternelle** (nés en 2015)
Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 avril 2018.

→ **Ecole élémentaire** (CP et nouveaux arrivants)
Inscriptions ouvertes jusqu'au 11 mai 2018.

→ **Cantine et Garderie**
Inscriptions du 14 mai au 15 juin 2018.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Tous les mercredis hors vacances scolaires

Plusieurs possibilités vous sont offertes :
- La demi-journée sans repas : de 8h à 12h15
- La demi-journée avec repas : de 8h à 13h30
- La journée : de 8h à 18h (repas compris)

Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 avril 2018.

Les dossiers sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet www.puget-ville.fr et à retourner en mairie accompagnés des pièces justificatives.

Comme l'an passé, le paiement s'effectuera par avance. Pour la période de septembre/octobre, il se déroulera du 27 au 31 août 2018 (chèque ou espèces). Le prélèvement automatique peut être mis en place pour les enfants ayant un planning fixe.

Des vacances animées au Service Jeunesse

Les jeunes ont pu participer à de nombreuses activités organisées pendant les vacances de février :

- initiation aux arts du cirque
- activités sportives (tennis de table, futsal, roller gliss, badminton, tennis de table...)
- cinéma, soirée film,
- foyer libre,
- escape game...

De nouvelles activités seront proposées aux jeunes pugétois pour les vacances de Pâques. Rendez-vous sur www.puget-ville.fr





ACTIONS SOCIALES

Retour sur l'année 2017

Le Centre Communal d'Action Sociale de Puget-Ville agit en faveur des plus démunis et des personnes âgées. Elle met en place de nombreuses actions sociales :

- Campagne de prévention contre la canicule avec la diffusion d'informations, l'achat et la distribution de brumisateurs pour les personnes « fragiles » ;
- Campagne de prévention contre la maladie de Lyme et la démoustication ;
- Mise en place d'ateliers d'ergothérapie : en 2017, ils ont dû être annulés par manque d'inscrits. Ils seront toutefois reconduits durant le 2^{ème} semestre 2018 ;
- Développement d'une mutuelle communale en partenariat avec l'association ACTIONM.

Les actions en chiffre - Bilan de l'année 2017

Personnes suivies par le CCAS	75
Instruction de dossiers RSA	20
Instruction de dossiers MDPH	17
Bénéficiaires de la banque alimentaire	25
Bénéficiaires des bons de chauffage	17
Bénéficiaires de la bourse au permis de conduire	3
Distribution de colis de Noël	62 couples et 220 isolés
Distribution du muguet	282



Découvrez la solution santé mutualisée

La commune, en partenariat avec l'association ACTIONM, a mis en place une mutuelle communale à moindre coût et **ACCESSIBLE À TOUS LES PUGÉTOIS.**

Pour en savoir plus : une permanence est assurée tous les mercredis en mairie sur rendez-vous : 04 94 13 82 00.

Le CCAS souhaite également favoriser le lien social

en organisant des manifestations pour les séniors et des rendez-vous intergénérationnels.





Un tissu associatif riche et dynamique



11 mars 2018

Trail de la Tour de Faucon
Club Athlétique Pugétois



18 mars 2018

Course fédérale
BMX Puget-Ville



3 février 2018

La MAP fait sa JAM
Musique Action Puget



17 mars 2018

Fête de la Saint Patrick
Comité des Fêtes



Visite du jardin botanique
Le jardin du Réal



27 janvier 2018

Fiesta des Rois
Comité des Fêtes

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le comité des fêtes pugétois est à la recherche de nouveaux adhérents prêts à s'investir physiquement dans toutes leurs manifestations. Elle recherche des personnes pour créer un nouveau bureau, participer aux différentes activités et donner de nouvelles idées de manifestations.

Développement économique

De nouveaux commerçants à Puget-Ville



INSTITUT DE BEAUTÉ Virginie

06 95 89 47 83

617 rue de la Libération
83390 Puget-Ville



ROCKABILLY TATTOO

Paulo Goncalves
Artiste Tatoueur

06 73 56 26 54
rockabillypaulo@gmail.com

436 rue de la Libération



O'NR INGÉNIERIE & OEVI INGÉNIERIE

04 94 14 95 16
174 chemin des Aires

Etudes, conception, suivi travaux :
Plomberie sanitaire, désenfumage,
chauffage et rafraîchissement
électricité, ventilation mécanique,
sécurité incendie, audits énergétiques,
études thermiques...



L'ATELIER DE CHARLOTTE

Repassage (au kilo, forfait chemise)
retouches, couture, réalisation de
modèles avec patron

06 60 10 81 60

8 rue du Rayolet
83390 Puget-Ville

MERCI pour votre générosité

En 2017 et 2018, la Mairie a bénéficié de nombreux dons.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les donateurs :

- Madame Nathalie Giraud pour ses [livres et revues d'art](#) (environ 200) offerts à la médiathèque ;
- Madame Rita Manco pour son [orgue électrique](#) utilisé par l'association « A Cappella » ;
- le lycée Rouvière de Toulon pour les [ordinateurs](#) offerts aux écoles pugétoises ;
- les différentes entreprises pour leurs encarts publicitaires qui ont permis l'acquisition d'un nouveau [véhicule](#).



>> L'AGENDA

AVRIL

Vendredi 6 avril : **Don du sang** de 8h à 12h salle Jean Latour.

Samedi 7 avril : **Carnaval.** Départ à 15h30 devant la coopérative. Thème : Disney. Contact : Comité des Fêtes - 07 69 82 78 40

Dimanche 8 avril : **Concert la Camerata Vocale** à 15h à Sainte Philomène. Contact : Les Amis du Vieux Puget - 06 87 41 36 83.

Dimanche 8 avril : **Bourse aux jouets** de 8h à 13h à la salle Jean Latour. Contact : Les Enfants d'Abord - 06 20 60 39 42.

Dimanche 8 avril : **Loto des Enfants d'Abord** de 14h30 à 19h à la salle Jean Latour. Contact : 06 35 32 53 92.

Week-end 14 et 15 avril : **Les Campagnardes** 9h à 18h salle Jean Latour. Vide grenier le 15 avril. Syndicat d'Initiative Pugetois : 07 60 76 86 01.

Jeu 26 avril : **Cinéma** à 20h30 à la salle Jean Latour. Le titre du film sera bientôt annoncé. 6€ l'entrée. Contact : Mairie - 04 94 13 82 03.

Week-end du 28 et 29 avril : **Salon du bien-être** de 10h à 19h salle Jean Latour. Entrée gratuite. Tombola. Contact : Mairie - 04 94 13 82 00.

Dimanche 29 avril : **Cérémonie patriotique.** RDV à 11h30 devant la Mairie.

MAI

Mardi 1^{er} mai : **Fête du printemps** de 12h à 19h à la Pinède (espace Félibrige). Concerts gratuits. Musique Action Puget : 06 98 88 05 60.

Mardi 1^{er} mai : **Fête champêtre** de 9h à 18h sur le site de la haute ville. Contact : Les Amis du Vieux Puget : 06 87 41 36 83.

Du 5 au 7 mai : **Stage autour de l'improvisation musicale** à la salle Jean Latour. Par la compagnie Barre Phillips : 06 22 16 80 21.

Mardi 8 mai : **Cérémonie patriotique.** RDV à 11h30 devant la Mairie.

Week-end du 12 et 13 mai : **Journées Portes ouvertes du Jardin du Réal** de 9h à 18h. Contact : 06 51 28 44 02.

Dimanche 20 mai : **Challenge de la Chibalonnoise** à 10h au boulodrome. Pétanque 2x2, concours fédéral. Contact : 06 85 31 65 92.

Vendredi 18 mai : **Cinéma** à 20h30 la salle Jean Latour. Le nom du film sera bientôt annoncé. Contact : Mairie - 04 94 13 82 00.

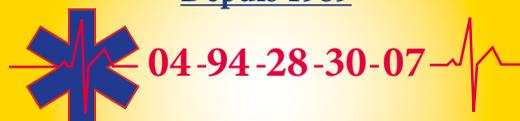
Dimanche 20 mai : **Foire de printemps** de 9h à 19h en centre-ville.

Dimanche 20 mai : **Challenge de la Chibalonnoise** à 10h au boulodrome. Pétanque 2x2, concours fédéral. Contact : 06 85 31 65 92.

Dimanche 27 mai : **Vide grenier** de 8h à 18h sur la rue de la Libération. Contact : Les Enfants d'Abord - 06 35 32 53 92.

>> ÉCONOMIE

ASSISTANCE CARNOULAISE Depuis 1989



04-94-28-30-07

AMBULANCES - V.S.L.
TAXIS
MATÉRIEL MÉDICAL

88 Cours Victor HUGO - 83660 CARNOULES

83immobilier

- Achats
- Ventes
- Estimations
- Etudes - Conseils

www.83immobilier.fr

Zone du Collet - 659 av des Platanes à Carnoules - 04 94 48 80 88
agence@83immobilier.fr - Estimations Gratuites 06 17 76 12 49

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
ÉLAGAGE, ABATTAGE ET DÉBROUSSAILLEMENT
ENLÈVEMENT ET BROYAGE DE VÉGÉTAUX
ARROSAGE AUTOMATIQUE
AFFÛTAGE DE CHAÎNES

LES JARDINS D'ANDRÉ
07 86 86 87 50
lesjardinsdandre@gmail.com
DEVIS GRATUIT

TAXI LIONEL
06 86 21 60 79

Transport médical
Taxi conventionné
Liaison Gare-aéroport
Transports privés
(mariage, cocktail, banquet)

Ponctualité - sérieux

Dispo 7/7 24/24 - lionelcapitano@gmail.com

>> LE CARNET

Naissance

Manou CLAMOU : 12 décembre 2017

Livia DAHON : 23 janvier 2018

Maë HUO : 9 février 2018

Décès

Emile PREVOST : 5 janvier 2018

Andrée SALLE née GAZELLE : 9 février 2018

Alain GALMARD : 14 février 2018

Jean BRABANT : 24 février 2018

Jean CASTELLAN : 28 février 2018

Si vous ne recevez pas le journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville



Tél : 04 94 13 82 19

Fax : 04 94 13 82 01

communication@puget-ville.fr

www.puget-ville.fr

PUGET-VILO Infos

Journal communal d'information

Édité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Madame le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin, service communication

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville, Adobe Stock

Impression : Pure Impression - 2150 exemplaires
Papier offset recyclé

Distribution : Mairie Puget-Ville

